

# Lettre aux ACTIONNAIRES

Octobre 2003

Pour plus d'information : [www.actionnaire.cgey.com](http://www.actionnaire.cgey.com)



## Madame, Monsieur, cher actionnaire,

Si l'on en juge par les déclarations successives de nos gouvernants ou celles de nos instituts de conjoncture, nous ne sommes pas les seuls à avoir cru il y a six mois aux quelques frémissements perçus ci ou là et qui étaient censés annoncer la prochaine arrivée d'une reprise tant attendue. Aujourd'hui, à la mi-octobre de l'an 2003, cette reprise reste bien incertaine : même si des signes encourageants sont sensibles au Royaume Uni, au Benelux ou en Espagne, le marché reste peu actif, que ce soit en France, en Italie ou dans les pays nordiques. Quant à la croissance américaine - qu'on dit forte et durable mais que d'aucuns estiment un peu forcée et qualifient même de "pré-électorale" - je dois à la vérité de dire qu'elle n'a pas encore eu beaucoup d'effets bénéfiques sur nos métiers.

Cela dit, après deux années marquées par une demande atone et une forte pression sur les prix, on imagine que les utilisateurs seront bientôt disposés à (ou obligés de) lancer ou relancer des investissements de taille plus grande et de durée plus longue. Les sociétés de conseil et de services informatiques qui auront su utiliser ces deux ans à :

- réduire leurs coûts fixes et notamment leurs charges de structures
- adapter leur offre aux nouveaux besoins exprimés par leurs clients (davantage de technologie, moins de conseil, ...)

- améliorer leur présence dans les segments les moins touchés par la crise actuelle (secteur public par exemple)
- faire des progrès significatifs en matière d'industrialisation de leurs services afin d'améliorer la compétitivité des offres plus traditionnelles

ces sociétés-là seront les mieux placées pour tirer parti d'une reprise du marché lorsque celle-ci se confirmera. Certaines auront fusionné, d'autres auront "croqué" un ou deux de leurs concurrents, d'autres encore auront disparu, mais l'époque - en affaiblissant les plus faibles et en facilitant le jeu des prédateurs - favorise aussi les initiatives des vrais entrepreneurs que nos métiers comptent encore aujourd'hui.

Prédateur ou proie ? Le Groupe Cap Gemini Ernst & Young est à la fois l'un et l'autre. Il a fait depuis deux ans les efforts qu'il fallait pour aborder l'année 2004 dans de bonnes conditions, une nouvelle organisation opérationnelle a été mise en place qui entrera en fonctionnement dans les semaines qui viennent et qui devrait redonner à Paul Hermelin, le Directeur Général de ce Groupe, le temps et les moyens de conduire la stratégie de conquête que je le pousse à relancer. Le rapprochement entre Transiciel et notre filiale SOGETI spécialisée dans l'assistance technique de proximité (\*) entre dans le cadre de cette relance, mais ce n'est pas la seule opération que nous étudions depuis quelques mois et si l'une d'elles venait à aboutir, le périmètre du Groupe pourrait s'en trouver sensiblement élargi.

Inversement, notre capital dispersé - plus vulnérable encore depuis que Wendel Investissement a annoncé il y a quelques semaines sa sortie prochaine du cercle des actionnaires stables - fait de nous, avec un cours de Bourse encore très inférieur à la valeur potentielle de l'entreprise, une proie possible pour les grands acteurs qui pénètrent ce secteur ou pour ceux qui ont envie d'y acquérir très vite une position dominante.

Alors, pôle de regroupement ou cible d'une OPA, que celle-ci soit amicale ou non ? Nous sommes préparés aux deux cas de figure et mieux encore à un troisième : celui qui consisterait à reprendre dès 2004 le cours de nos performances passées. Croissance, rentabilité, transparence, organisation simple et efficace, affirmation d'une volonté collective, qualité des prestations, des prévisions, des relations, grande ouverture sur le monde extérieur... Nous y revenons. Plus lentement que nous le souhaitons, mais avec constance. J'espère simplement que la conjoncture nous apportera bientôt le petit coup de pouce nécessaire à la réalisation de nos vœux qui, probablement, sont aussi les vôtres.

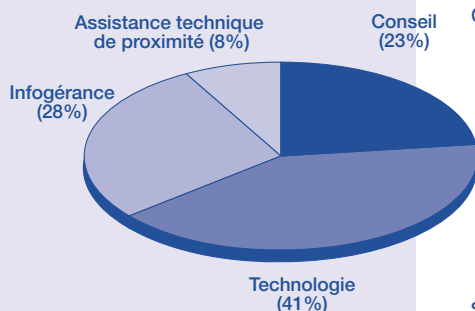
le Président,  
**Serge Kampf**

(\*) rapprochement qui devra être approuvé par une Assemblée Extraordinaire de nos actionnaires et qui aura pour effet de constituer un nouvel ensemble de plus de 13 000 personnes, présent de façon significative dans 8 pays d'Europe et aux Etats-Unis et ayant pour objectifs de se développer plus vite que le reste du Groupe et d'être - au sein des quatre grands métiers de Cap Gemini Ernst & Young - celui affichant la meilleure rentabilité.

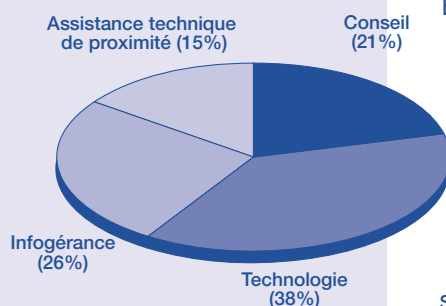
## L'offre publique d'échange amicale de Cap Gemini sur Transiciel

### Les métiers du Groupe au 30 juin 2003

#### sans Transiciel



#### avec Transiciel (pro forma au 30 juin)



Le Groupe a annoncé le 20 octobre un projet d'offre publique d'échange sur le capital de Transiciel. Cette offre publique a recueilli l'avis favorable du Conseil d'Administration de Transiciel et de son principal actionnaire, M. Georges Cohen, qui s'est engagé à apporter à l'offre les actions Transiciel qu'il détient.

Par cette acquisition, le Groupe Cap Gemini Ernst & Young poursuit la mise en œuvre de la stratégie de développement de ses métiers de base :

1. en renforçant sa présence sur le marché des services informatiques de proximité (Local Professional Services), lequel représente 20% du marché des services informatiques en Europe ;
2. en complétant la couverture géographique de sa filiale Sogeti par des implantations au Benelux et en la renforçant en France et en Espagne ;
3. en élargissant sa gamme de services avec l'activité "conseil en haute technologie" que lui apporte Transiciel.

A l'issue de l'opération, l'ensemble Sogeti/Transiciel comptera plus de 13 000 collaborateurs répartis dans 9 pays (dont 1 200 aux Etats-Unis) pour un chiffre d'affaires combiné proforma supérieur à 1,1 milliard d'euros en 2002.

Le nouvel ensemble, qui sera animé par MM. Georges Cohen et Luc-François Salvador (l'actuel Directeur Général de Sogeti), constituera l'acteur européen de référence dans le domaine des services informatiques de proximité et sera bien positionné pour bénéficier du retour à la croissance attendu dans le secteur des services informatiques.



Paul Hermelin,  
Directeur Général du Groupe,  
commente l'offre publique  
d'échange sur Transiciel

" Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du Groupe, lequel veut être en mesure de proposer à ses clients, en fonction de leurs besoins, aussi bien des services de proximité que des solutions globales. Les principes d'organisation et les instruments de gestion communs à Sogeti et à Transiciel constituent un atout décisif pour ce nouvel ensemble immédiatement opérationnel. Ses capacités de développement et son potentiel de rentabilité devraient bénéficier à l'ensemble du Groupe Cap Gemini Ernst & Young. Nous avons fixé à Georges Cohen et Luc-François Salvador des objectifs ambitieux pour les deux prochaines années et je leur fais confiance pour les atteindre et même les dépasser".

#### Points clés de l'offre

Il s'agit d'une offre publique d'échange par laquelle les actionnaires de Transiciel se voient proposer par Cap Gemini d'échanger leurs actions selon l'une des deux options suivantes :

1ère option : échange d'une action Cap Gemini à émettre pour 3 actions Transiciel ;

2nde option : échange de 5 actions Cap Gemini à émettre + 16 bons d'attribution d'une action nouvelle Cap Gemini pour 16 actions Transiciel.

La seconde option comporte un mécanisme de complément de prix se traduisant par l'attribution d'actions Cap Gemini supplémentaires conditionnée par la réalisation dans le nouvel ensemble Sogeti/Transiciel d'objectifs de performance opérationnelle mesurés au terme des deux prochains exercices. Ce mécanisme de complément de prix est détaillé dans le communiqué diffusé le 20 octobre en application de l'article 6 du Règlement COB 2002-04<sup>(1)</sup>.

Un actionnaire de Transiciel pourra donc choisir l'une ou l'autre de ces options ou une combinaison des deux options dans les proportions qu'il souhaitera.

Le nombre d'actions Cap Gemini supplémentaires susceptibles d'être ainsi attribuées est plafonné à 20% du nombre d'actions initialement remises aux actionnaires de Transiciel ayant décidé d'apporter leurs actions dans le cadre de la seconde option.

Sur la base d'une parité d'échange de 3 actions Transiciel pour 1 action Cap Gemini et sur la base du cours de clôture Cap Gemini au 17 octobre 2003 (38,87 euros), l'offre valorise chaque action Transiciel à 12,96 euros, ce qui représente une prime de 23,1% sur la moyenne du dernier mois de cotation.

L'offre qui a été soumise à l'approbation des autorités de marché, est conditionnée à la détention par Cap Gemini à l'issue de l'offre d'au moins 66,67% du capital et des droits de vote de Transiciel. Elle sera soumise au vote des actionnaires de Cap Gemini à l'occasion d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 3 décembre 2003 sur première convocation et, à défaut de quorum, le 18 décembre 2003.

Sous réserve des approbations requises, l'opération devrait être achevée avant la fin de l'année 2003.

<sup>(1)</sup> Le texte de ce communiqué peut être consulté sur le site internet de la COB ([www.cob.fr](http://www.cob.fr)) ou sur celui du Groupe ([www.actionnaire.cgey.com](http://www.actionnaire.cgey.com))

## L'activité du Groupe au premier semestre 2003

### Chiffres clés

(en millions d'euros)	1er semestre 2003	1er semestre 2002
Prises de commandes (1)	3 757	5 562 (2)
Chiffre d'affaires	3 023	3 733
Résultat d'exploitation en % du chiffre d'affaires	81 2,7%	10 0,3%
Autres produits et charges (net)	(105)	(141)
Résultat net part du Groupe	(90)	(256)
Trésorerie nette	419	247

(1) à taux courants

(2) y compris les contrats Hydro One et Ontario Power Generation pour un montant de 1 295 millions d'euros

• **Le chiffre d'affaires** du Groupe au 30 juin 2003 s'est élevé à 3 023 millions d'euros, soit une baisse de 12,5% à taux de change et périmètre constants par rapport au premier semestre 2002 et de 4,5% par rapport au second semestre 2002. A taux de change et périmètre courants, cette baisse aurait été respectivement de 19% et de 8,8%.

• Au cours du premier semestre, le Groupe a poursuivi son programme de réduction des charges de structure lancé en juin 2002 et procédé à des ajustements d'effectifs en complément des plans de licenciements déjà mis en œuvre en 2002. Au total, **les charges de restructuration**, comptabilisées en "Autres produits et charges", s'élevaient au 30 juin 2003 à 87 millions d'euros dont 21 millions au titre du programme de rationalisation du parc immobilier et 66 millions correspondant aux 1 142 licenciements notifiés au cours du premier semestre.

• A fin juin 2003, **l'effectif** du Groupe s'élevait à 49 411 collaborateurs contre 52 683 à fin 2002, soit une baisse de 6%. Le taux d'utilisation est passé de 72,7% au second semestre 2002 à 73,7% au premier semestre 2003.

• En juin 2003, le Groupe a lancé une émission d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant net de 452 millions d'euros, opération qui ne sera comptabilisée qu'au second semestre.

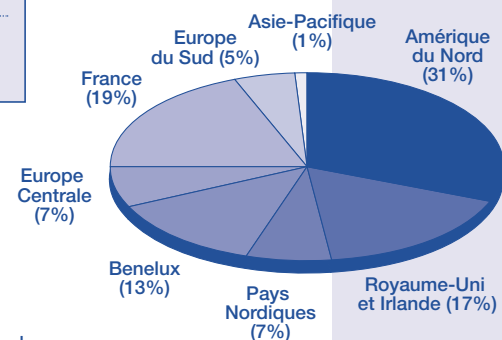
## Perspectives d'avenir

La stabilisation progressive du chiffre d'affaires et l'amélioration de la marge opérationnelle interviennent à un rythme différent selon les pays dans lesquels le Groupe opère et selon les métiers qu'il exerce.

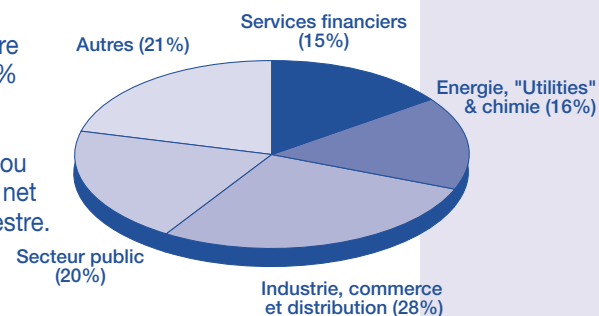
Compte tenu des prises de commandes réalisées au troisième trimestre (et en particulier de celles du mois de septembre qui ont été inférieures aux prévisions du fait de décalages dans les signatures attendues), le chiffre d'affaires du second semestre devrait –hors effets de change– être en retrait par rapport à celui du premier semestre. Mais l'amélioration régulière du taux d'utilisation des ressources devrait permettre que cette réduction n'ait qu'un faible effet sur la marge opérationnelle de ce second semestre, laquelle devrait s'établir à 4% environ.

La progression significative du nombre et de la taille des opportunités commerciales enregistrées ces dernières semaines donne un certain crédit à l'hypothèse d'une reprise de la croissance du chiffre d'affaires en 2004 et encourage le Groupe à maintenir inchangées ses ambitions pour l'exercice prochain.

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique



Répartition du chiffre d'affaires par secteur



## Performance de l'action

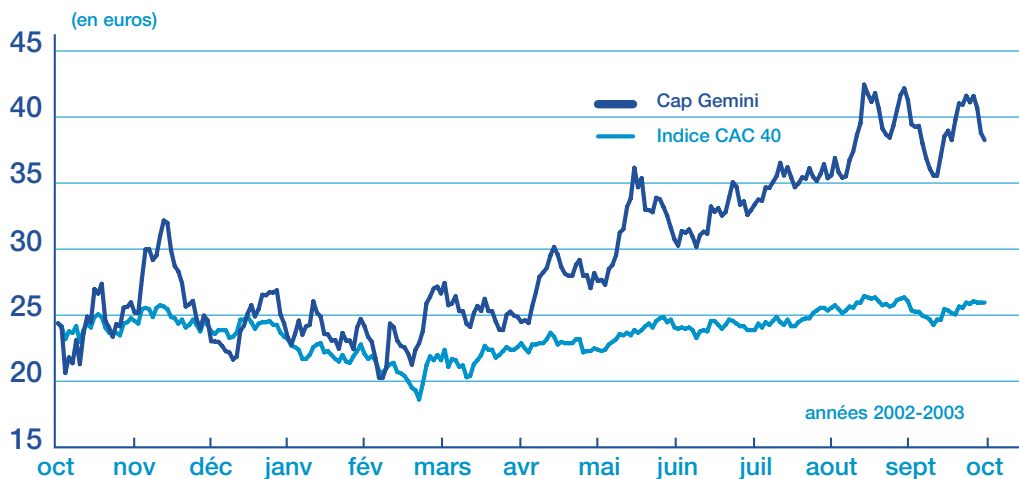
### Cotation à Paris et à Amsterdam

Premier marché de la Bourse de Paris

Code ISIN : FR0000125338

L'action Cap Gemini fait partie des indices Cac 40 et Euronext 100 et des indices européens Dow Jones Stoxx et Dow Jones Euro Stoxx.

### Evolution du cours de bourse du 21 octobre 2002 au 20 octobre 2003



## Cap Gemini Ernst & Young au service de ses actionnaires

### Par téléphone

0800 20 30 40 (numéro vert)

Pour tout savoir sur Cap Gemini Ernst & Young, le journal téléphonique de notre serveur vocal est réactualisé chaque semaine. Vous pouvez aussi y trouver chaque jour le cours de l'action Cap Gemini et nous poser vos questions.

### Par courrier

Service des relations avec les actionnaires  
11, rue de Tilsitt – 75017 Paris

### Sur Internet

[www.actionnaire.cgey.com](http://www.actionnaire.cgey.com)

## Agenda

### Publication du chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2003

Le 13 novembre 2003.

**Assemblée Générale Extraordinaire** appelée à approuver les termes et conditions de l'offre publique d'échange sur le capital de Transiciel.

Cette assemblée se réunira

- sur première convocation le mercredi 3 décembre 2003 à 9h30 au siège social de la société
- sur deuxième convocation<sup>(1)</sup>, le **jeudi 18 décembre 2003 à 10 heures à l'Empire, 41 avenue de Wagram 75017 Paris**

Pour tout renseignement, vous pouvez :

- appeler le numéro vert : 0800 20 30 40

- vous connecter sur le site Internet actionnaire :

[www.actionnaire.cgey.com](http://www.actionnaire.cgey.com) ou envoyer un mail à l'adresse suivante : [assemblee@cgey.com](mailto:assemblee@cgey.com)

<sup>(1)</sup> L'Assemblée ne pourra très probablement pas délibérer valablement le mercredi 3 décembre 2003 faute de quorum et elle sera donc convoquée une seconde fois le jeudi 18 décembre 2003.

